

# DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N°408 — FÉVRIER 1982 — 3 F



## Avignon, Nîmes, Nice :

### Le MRAP demande aux pouvoirs publics de prendre des mesures (1)

Les menées antidémocratiques ne cessent de s'intensifier : attentats, opérations de commandos, manifestations et publications provocatrices, qui tendent à diviser la population et à créer un climat conflictuel en France.

Le racisme joue un rôle important dans cette entreprise de déstabilisation comme on peut le voir par l'agression perpétrée à la cathédrale de Nîmes contre des travailleurs immigrés ayant entrepris une grève de la faim.

A Nîmes comme à Avignon, ces travailleurs saisonniers ou sans papiers réclament la régularisation de leur situation administrative.

Cette forme d'action désespérée reflète l'inquiétude que connaissent encore nombre d'immigrés, après des années d'une politique visant à les marginaliser et à favoriser leur exploitation par un patronat sans scrupules.

Alors que le nouveau gouvernement a pris des dispositions (lois, circulaires, directives) en vue d'assurer à la population étrangère travaillant en France plus de sécurité et la jouissance de droits démocratiques, le MRAP espère que les pouvoirs publics feront preuve d'un maximum de compréhension et de célérité pour la solution des difficiles problèmes humains qui restent posés.

Le MRAP se préoccupe aussi des relations de plus en plus étroites qui s'établissent entre les groupes de l'extrême-droite, les idéologues de la « nouvelle droite » et certains milieux de l'opposition. Ces menées font courir de graves dangers à la République.

Ainsi, à Nice, (qui fait l'objet du nouveau livre de Graham Green), ville déjà réputée pour maintes affaires criminelles à implications politiques, il faut faire attention.

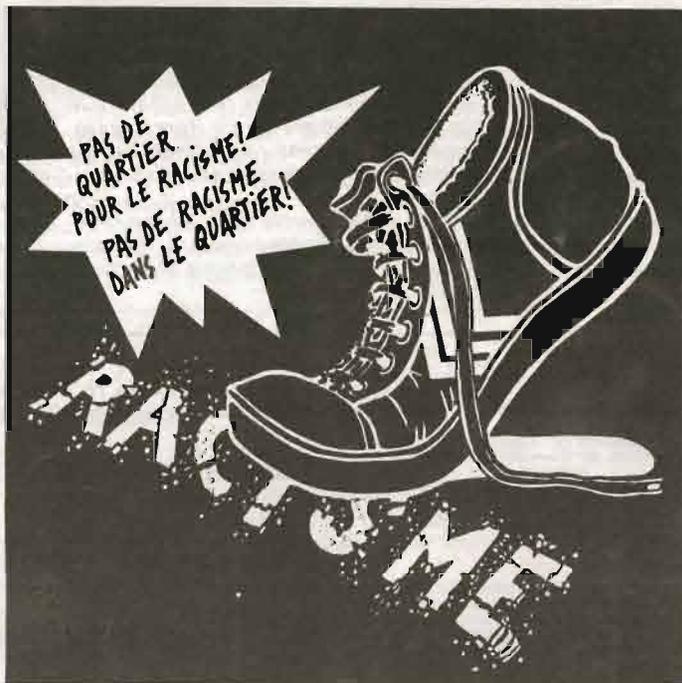
En effet, deux collaborateurs de **Différences**, Jérôme Bouvier, journaliste, et Abdelhak Senna, photographe, qui enquêtaient sur le racisme à Nice ont été arrêtés le 16 février vers midi et retenus au commissariat central de la ville, pendant quatre heures, sur la requête de deux civils. Leur tort : avoir discuté avec des travailleurs immigrés dans la rue.

(1) Ces affaires ont fait l'objet de trois communiqués du MRAP, dont ce texte est extrait.

# LE RACISME, ÇA SUFFIT !

**Mort, le racisme ? Certes non. Il ne faut pas s'y tromper, un changement de gouvernement ne peut à lui seul résoudre un problème aussi large et d'autant plus présent que l'opposition de droite l'aiguise pour en faire une arme politique. Et puis, reste ce racisme quotidien et latent qui imperceptiblement creuse des fossés...**

**Le MRAP dévoile les faits racistes, les déclarations, les violences, les discriminations dont il est le témoin quotidien. Le tableau est chargé... (voir p. 4, 5).**



## Une carte pour votre défense

Vous êtes témoins ou victimes d'actes et de propos racistes ? Cette carte, éditée à l'initiative du MRAP, vous fournira en 7 langues toutes les indications nécessaires sur la conduite à tenir. Au verso, le

texte de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 72 viendra étayer votre argumentation.

Parallèlement au lancement de cette carte, des affiches et des autocollants seront également diffusés.

Pour le 21 mars

## Un timbre poste

Le MRAP se félicite qu'à la suite de sa proposition faite à Monsieur Mexandeau, Ministre des PTT, un timbre-poste soit émis à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

La mise en vente 1<sup>er</sup> jour aura lieu sous l'égide du MRAP et le haut patronage de l'UNESCO les 20 et 21 mars au Musée de la Poste à Paris, 34, boulevard de Vaugirard.

A cette occasion, 4 souvenirs philatéliques seront proposés aux collectionneurs :

● une enveloppe 1<sup>er</sup> jour illustrée par un dessin de H. Saison. Prix : 8 F

● une carte postale 1<sup>er</sup> jour rappelant le sujet du timbre. Prix : 8 F.

● une carte postale d'après une fresque de Picasso. Prix : 8 F.

● une plaquette souvenir d'après un dessin de Folon. Prix : 15 F.

Les commandes peuvent être passées au MRAP, 89 rue Oberkampf 75011 Paris, **dès maintenant et avant le 15 mars**, accompagnées de leur règlement soit par jeu complet (envoi recommandé 41 F + 14 F pour frais d'expédition = 55 F), soit par objet-souvenir séparé (8 F l'unité + 10 F d'expédition = 18 F).

## « Ne pas se cacher derrière son doigt »

L'abbé Jean Pihan nous a fait parvenir une longue réflexion à propos du titre du MRAP **Contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples**. En voici quelques extraits.

En ce qui concerne la **lutte contre le racisme**, Jean Pihan souligne qu'il a lu avec intérêt le texte « **Elargir le champ d'action ?** » du comité local de Clermont Ferrand (**Droit et Liberté**, décembre 1981) et qu'il partage son point de vue :

« Lorsque j'ai vu émerger, au sein du MRAP, un intérêt nouveau pour « **les autres formes de discrimination** » j'ai été un peu inquiet, j'ai craint le risque d'une « dilution ». Sans être... grenouille, ne nous faisons pas aussi gros que le bœuf !... » Des risques de division et de dispersion seraient également à craindre.

« Par contre, nous pouvons, avec plus ou moins d'insistance selon les cas, nous déclarer solidaires des mouvements « **qui luttent contre d'autres formes de discrimination** ». Et j'ajouterais : qui luttent pour le respect d'autres droits humains que celui d'être protégé contre le racisme. »

### L'amitié entre les peuples

« Il y a de cette formule, poursuit Jean Pihan, une interprétation minimale... ou minimisante, et une autre plus large.

Notons tout d'abord qu'il est dit : entre les peuples. Et non entre les Etats. Un Etat peut « contenir » plusieurs peuples, ou du moins plusieurs « ethnies » : il les rassemble, soit par la volonté commune de chacune de ces « populations »... soit par coercition. Dans le premier cas, je situe-rais la Suisse. Dans le second, la République Soud-Africaine. Entre ces deux cas extrêmes, on pourrait placer toute une gamme. Assez souvent, il arrive que, dans des Etats apparemment très unifiés, des minorités (ethniques, linguistiques, religieuses, etc.) se considèrent comme plus ou moins brimées.

L'interprétation minimale de notre formule pourrait être... l'amitié entre les Etats. C'est-à-dire : contribuer à ce qu'il n'y ait plus de guerres entre eux (c'est bien, mais c'est négatif) et même à ce qu'il y ait de plus en plus d'échanges amicaux... (c'est du positif). Comme en pratique on confond bien souvent « Etats » et « Peuples », cette confusion rend paradoxalement les choses plus simples, en apparence tout au moins. D'où des initiatives louables du genre « villes jumelées ».

Mais les choses sont plus compliquées. Jean Pihan distingue le cas de l'Afrique du Sud (où un « Etat » brime ses « peuples ») de celui des USA, (où, bien que tous les citoyens soient égaux en droit, certains souffrent de discrimination), ou de ceux de l'Espagne, de l'Irlande ou de la Belgique qui refusent à un peuple son droit à l'existence donc l'obtention du statut d'Etat.

« Mais il suffit de considérer ce que je viens

d'énumérer, en me plaçant sur le plan des faits (donc sans porter de jugement sur la légitimité des aspirations et des revendications)... pour estimer que notre souci d'amitié entre les peuples doit englober ces problèmes. »

L'amitié entre les peuples requiert donc que nous osions dénoncer ces injustices.

C'est d'ailleurs ce que fait le MRAP en luttant contre l'apartheid en Afrique du Sud.

« Mais il le fait aussi pour défendre simultanément le droit d'Israël à l'existence et le droit des Palestiniens à disposer d'un Etat (et donc d'un territoire) alors qu'il ne s'agit pas d'un problème essentiellement racial. Le MRAP n'a jamais refusé non plus de donner la parole à des représentants des Arméniens. Il a dénoncé l'antisémitisme qui sévit à l'intérieur des pays de l'Est comme ailleurs... »

Mais il est inutile et il serait hypocrite de « se cacher derrière son doigt »...

Nul d'entre nous, ne peut nier le fait que nombre d'Etats, prétendant indépendants, sont rattachés, de gré ou de force, à la zone d'influence de l'un ou l'autre des deux blocs « superpuissants » et que leurs peuples ne sont pas réellement libres de manifester leurs choix politiques. Ceci est vrai pour l'Est comme pour l'Amérique latine, et pour bien d'autres Etats.

Nul n'oserait nier non plus que ces peuples sont victimes de difficultés économiques... Il est patent que de telles situations qui causent tant de souffrances surtout dans les classes laborieuses, sont dans une grande mesure voulues, comme instruments de pression...

Nul d'entre nous ne peut nier non plus que, par le jeu de l'économie capitaliste mondiale, les peuples du tiers-monde sont maintenus dans une situation de sujétion, de pauvreté et souvent de misère dont profitent les multinationales et les « nations nanties » (dont la nôtre)... La spirale de la violence, pour prendre l'image inventée par dom Helder Camara, s'amplifie. L'escalade de la course aux armements accroît encore la misère.

En tant que ressortissants d'une « nation nantie » (mais bien mal placée géographiquement !) nous avons tout à perdre à une éventuelle conflagration suicidaire. Mais les autres peuples, tant à l'Est qu'à l'Ouest, sont aussi en danger que nous.

Membres d'un mouvement pour l'amitié entre les peuples, nous ne pouvons pas dire que nous ne sommes pas concernés par des « problèmes internes » à tel ou tel peuple. Il n'y a plus de problèmes internes, où que ce soit... »

Il ne faut pas attendre pour agir qu'un conflit armé entre Etats éclate, car « Les morts pour cause de famine ou d'incarcération prolongée sont aussi morts que ceux qui sont tués par des balles ou des bombes... »

Ces morts, ou simplement ces gens qui souffrent sont NOS morts ou NOS membres souffrants. Ce sont nos concitoyens tout autant que les habitants d'Aubervilliers ou de Romorantin.

L'amitié entre les peuples ne connaît pas de frontières... Nous sommes tous, aujourd'hui, « citoyens du monde »...

J'entends bien - et je boucle la boucle en revenant à la déclaration de notre comité du Puy-de-Dôme - que nous n'avons pas à nous substituer

ni à la Ligue des Droits de l'Homme, ni à Amnesty, ni à... etc.

Mais nous avons à nous solidariser avec elles et à encourager les membres du MRAP à participer activement à leur effort...

Enfin, par les moyens d'expression et d'action qui nous sont propres, nous devons prendre largement notre part dans le combat non-violent pour l'amitié non seulement entre les Etats, non seulement « entre les peuples », mais entre tous les hommes. »

Abbé Jean PIHAN  
Vice Président du MRAP

## Ce n'est qu'un au revoir

Le Mrap-17<sup>e</sup> vous salue et vous dit adieu. Il pourrait vous dire comme les rédacteurs de « Charlie-Hebdo allez vous faire e... ». Mais ce ne serait pas « correct ». Dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, on veut bien s'indigner quand les bombes tuent, on veut bien financer, c'est la B.A. de fin d'année. Mais stop là !... Il paraît que le « MRAP est le thermomètre du racisme ». Il faudrait peut-être penser à le changer de temps en temps ou lui réinjecter du mercure car un thermomètre n'est jamais infailible.

Dans notre cas, il sous-estime la fièvre comme si le changement du 10 mai avait bouleversé toutes nos structures mentales et sociales ! Oui, le racisme n'est plus d'Etat, il devient par contre un levier ANTI-gouvernemental (cf. Droit et Liberté n° 406). Dans le 17<sup>e</sup>, c'est on ne peut plus clair : C'est une réalité oppressante. La circonscription de M. Le Pen, c'est chez nous ! Le quartier abrite toute l'extrême-droite qui ne craint même plus de coller en plein jour ; alors, est-ce le moment d'abandonner le terrain ? En face du lycée Mallarmé, les murs ont été sauvagement marqués du Renouveau nationaliste ; les croix gammées fleurissent sur les sens interdits, etc.

Par souci de concision, on ne parlera pas des immigrés qui ne trouvent pas où se loger, sinon dans des logements insalubres... Tout le monde n'a pas la chance sur le 17<sup>e</sup> d'habiter de l'autre côté de la ligne de chemin de fer... On ne parlera pas non plus du refus de la municipalité RPR de construire un foyer pour travailleurs migrants ; ç'aurait été, bien entendu, une source de nuisance pour le voisinage !

C'est tristement vrai... La 3<sup>e</sup> tentative de construction d'un comité MRAP sur le 17<sup>e</sup> a échoué. Les cœurs charitables ne sont guère militants.

Michel SOUDAIS  
Maryse EMEL

N.D.L.R. L'amertume manifestée par nos amis s'explique par les difficultés qu'ils ont rencontrées. Mais leurs efforts ne sauraient être sans lendemains. Nous ne doutons pas que nos lecteurs du 17<sup>e</sup> arrondissement (et d'ailleurs) y verront un appel à participer activement à l'action du MRAP.

## DROIT & LIBERTE

REVUE DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITE ENTRE LES PEUPLES

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9239-81 Paris.

Directeur de la publication  
Albert Lévy

Secrétariat de rédaction  
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction : Jean-Pierre Garcia, Frédéric Maurin, René Mazenod, Robert Pac, Abdelhak Senna, Jean-Yves Treiber, Slimane Zéghidour.

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimerie SIRG 249.24.00

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean Pihan, M<sup>e</sup> Georges PAU-LANGEVIN.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CEZAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie-José CHOMBART de LAUWE, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Jean FERRAT, Pierre GAMARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOYE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLETT-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean-SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

Je m'abonne à droit et liberté

Abonnement d'un an à droit et liberté (30 F). Etranger (50 F).  
Abonnement de soutien (100 F). CCP 9239-81 Paris

J'adhère au m.r.a.p.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 80 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.  
CCP 14-825-85 Paris.

Nom (en capitale) .....

Prénom ..... âge .....

Profession .....

Adresse .....



MRAP - 89 rue Oberkampf 75011 Paris - Tél. 806.88.00

# LES DISCRIMINATIONS SONT-ELLES TOUTES RACISTES ?

Le colloque « Expression et répression des différences » se prépare (1). Une tâche délicate l'attend...

Un peu d'histoire est nécessaire pour saisir son « pourquoi ». Au dernier congrès, des voix s'élevèrent pour demander l'extension de la lutte antiraciste à d'autres discriminations, notamment le sexisme, qui précisément venait d'être inclus parmi les atteintes à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, ou encore les rejets visant les handicapés, les homosexuels... Il était impossible de traiter sérieusement ces sujets qui n'avaient pas été mis à l'ordre du jour. D'où promesse d'une étude ultérieure, concrétisée dans un colloque.

Deux ans ont passé. Le Mrap a été sollicité, voire débordé, par de multiples tâches — les militants le savent bien ! Enfin, ce colloque vient !... juste avant le congrès, et pour permettre au congrès, cette fois, de prendre une décision préparée et mûrie.

Trois pré-colloques se sont tenus : homosexualités et racisme ; handicaps et racisme ; sexisme et racisme.

Il faut convenir qu'ils ont été essentiellement parisiens, et n'ont pas mobilisé les foules, même au sein du Mrap. Les débats n'en ont pas moins été fort intéressants. L'objectif du colloque sera de discerner ce qui rapproche et ce qui différencie certaines formes d'exclusion, entre elles, et par rapport au racisme.

Faudra-t-il considérer les attitudes discriminatoires frappant les femmes, les handicapés, les homosexuels, comme des formes à part entière du racisme, justifiant ainsi toute l'attention du Mouvement, au même titre que les formes « classiques », telles l'apartheid, l'antisémitisme ou le racisme anti-immigrés ?

Qu'on ne se méprenne pas d'ailleurs. Si nous avons choisi de porter une attention préférentielle à trois « types » de discriminations, ce n'est pas que d'autres ne méritent l'intérêt : ainsi, le rejet de fait de nombreux vieillards, victimes de l'indifférence et considérés comme incapables de créativité — que dénonçait une page récente du « Monde ». Nous nous sommes élevés, en son temps, contre le projet de loi d'Ornano, qui visait à « catégoriser » les résidents de foyers, privés de droits et garanties accordés aux locataires : outre les travailleurs immigrés, des jeunes, des personnes âgées, des handicapés étaient en cause.

Faudrait-il ajouter les jugements globalisants — et, à ce titre, diffamatoires — portés sur certaines catégories professionnelles ? Dans Droit et Liberté de décembre, nous voyons le Syndicat autonome des policiers nous demander de soutenir les membres d'un corps « dont on généralise, à priori, les excès de quelques-uns ».

On mesure la complexité du sujet abordé par le colloque !... Tout racisme est rejet de ce qui est différent. Mais une société qui rejette, traite aussi, souvent, l'exclu « d'anormal ». Or, « différent » et « anormal » ne sont pas synonymes. C'est évident pour le sexisme, qui ne vise pas une minorité. Le sexiste le plus farouche n'ira pas jusqu'à dire que l'autre moitié de l'humanité est anormale ! Par contre, c'est bien ce concept d'anormal qui fonctionne pour les handicapés, ou pour les homosexuels. Toutefois, ces deux cas sont encore bien distincts.

Sous forme d'accident possible, de vieillissement inéluctable, le handicap — physique ou mental — nous menace tous. Et quel est

l'individu réputé « normal » qui peut se vanter de ne souffrir d'aucun handicap ?

L'homosexualité présente ce caractère particulier d'être l'objet d'un jugement moral. On ne peut refuser aux Eglises ni aux écoles philosophiques de professer une morale qui réprovoque certains comportements. Mais un pas est franchi quand un jugement globalisant enferme une personne dans un comportement : ainsi, de ne voir en quelqu'un que « l'homosexuel ». Un autre pas quand on passe du jugement moral à la mise à l'index sociale, selon le fonctionnement de toutes les Inquisitions religieuses ou laïques.

Toutefois, on ne peut faire l'économie d'une autre question : une société, en un contexte culturel donné, est-elle habilitée à se fixer un certain code de conduite, donc, nécessairement, à déterminer ce qui est « normal » et ce qui est « déviant » et à envisager des protections contre ces « déviances » — ne serait-ce que pour les mineurs ?

Notre colloque n'aura sans doute pas la prétention de trancher de tout cela, mais ne peut ignorer ces données sous-jacentes au débat.

Mouvement humaniste, le Mrap professe bien une morale : celle de l'égalité foncière de tous les êtres humains. Mouvement pluraliste, il inclut au premier chef, parmi les Droits de l'Homme, le droit à la différence, richesse pour tous, et lié au respect de la différence de l'autre. La lutte antiraciste qu'il mène rassemble des hommes et des femmes de courants idéologiques divers, et tout élargissement des objectifs devra respecter en ses membres un droit à la différence des options et des sensibilités. En tant que Mouvement, le Mrap maintient le droit à sa différence spécifique lorsqu'il embrasse une cause à côté d'autres organisations. Il n'a pas à s'aligner sur l'intégralité des positions de ses partenaires. Ainsi, dans la défense des droits des immigrés, nous n'avons pas fait nôtres toutes les revendications lorsqu'elles débordaient le cadre strict du combat antiraciste et suscitaient des divergences légitimes parmi les membres du Mouvement. Réciproquement, le Mrap n'entend jamais se substituer à d'autres organisations dans la poursuite de leurs objectifs propres, ni interférer dans leur action.

Notre prochain congrès, dégageant les informations et réflexions qu'apportera le colloque, aura à choisir :

— OU bien élargir les objectifs permanents du Mrap, mais en respectant les conditions ci-dessus.

— Ou bien maintenir le cap sur les priorités habituelles, sans omettre le soutien ponctuel à toute lutte valable contre toute discrimination — comme déjà nous l'avons fait au plan national pour le projet d'Ornano — et au plan local, dans bien des cas. La chance du colloque sera de nous obliger, d'une part, à un dialogue avec des mouvements que nous connaissons souvent mal, d'autre part, à un regard plus lucide sur toutes les discriminations, permettant des prises de position mieux mûries et plus cohérentes.

Jean-Bertrand BARY

(1) Le colloque « Expression et répression des différences » aura lieu le samedi 13 mars à Paris. Informations et invitations au Mrap.

## Handicap et racisme

« Il est nécessaire de relier les problèmes des exclus, méprisés dans leur identité et leurs droits, à l'ensemble des problèmes des minorités. Ainsi, il existe certaines similitudes entre le racisme et l'exclusion dont sont victimes les handicapés dans le domaine du travail, du logement et des loisirs ». C'est ainsi qu'a conclu Albert Lévy, lors de la rencontre « Handicap et Racisme » qui s'est tenue le 19 janvier dernier à Paris. De nombreuses associations y avaient exprimé leurs craintes et leurs espoirs.

Dans le domaine du travail, les handicapés sont soumis à la loi de 1975 « loi d'exception » a souligné Aisha Bernier, journaliste à **Bankalement Vôtre**, « car les handicapés sont répartis dans les entreprises du secteur dit protégé, selon leur rendement probable, estimé par la toute puissante COTOREP (Commission Technique d'Orientation et de Recadrement Professionnel). Comment définit-on une capacité de travail en tout temps et en tout lieu ? Mystère. Que fait-on dans les ateliers protégés ? Essentiellement de la sous-traitance, des travaux déqualifiés. En bref, les immigrés font les « gros sales boulots », les handicapés les « sales petits boulots ».

Leurs salaires varient entre 80 et 130 % du SMIG. Le gouvernement verse, dans le meilleur

des cas, un complément de 20%. Quant aux enfants, c'est la CDES (Commission Départementale d'Education Spécialisée) qui décide de leur sort. Les parents sont pratiquement obligés de suivre ses avis, sous peine de se voir couper l'aide publique de l'Etat.

Les rapports entre valides et handicapés, analysés par Christian Chevallier (Fédération des Malades Infirmes-Paralytiques) passent par une grande méconnaissance de ces derniers. Incompréhension des parents, des médecins, des enseignants : tout est organisé pour que les handicapés vivent dans un monde à part. « Une école synonyme de compétition, une entreprise synonyme de production et de rendement, sont-elles faites pour nous ? »

« L'origine du mot handicap évoque, en anglais, l'égalisation des chances en compétition sportive. » C'est un terme ambigu selon Annie Laurant (MRAP) : « Les exclus constituent un groupe spécial aux contours imprévus. Ils comportent une différence visuelle avec ceux que l'on appelle normaux. De là, la société ne voit que le stigmate mais plus la personne humaine. »

La peur est la première réaction des « normaux » face aux handicapés, surtout ceux qui sont victimes de désordres mentaux. (Françoise

Grémy-Association au service de personnes ayant des troubles de la personnalité). A ceci deux raisons : l'ignorance et « l'effet de miroir ». « Ils nous renvoient une image de nous-mêmes parfois insupportable ». C'est peut-être pour ces raisons que les populations rejettent très violemment la création de foyers (M. Mariaud, directeur d'un foyer dans une cité HLM).

Selon M. Saint-Martin (Groupement pour l'insertion des Handicapés Moteurs), l'insertion passe par les handicapés eux-mêmes qui ne doivent plus reprendre à leur compte la notion de faute souvent attribuée au handicap. Les médias, qui ont boudé l'Année Internationale en 81, ont eux aussi un rôle important à jouer.

Dans ce contexte, déjà peu glorieux, la situation de l'émigré handicapé se passe de commentaires. Ce dernier est souvent handicapé à la suite d'un accident de travail, et bien qu'il s'agisse d'une dette de la société, on l'incite au retour au pays. Sa prise en charge, étant donné les mauvaises conditions sociales dans les pays du Tiers-Monde, devra être faite par la famille et le village. (Amiel Aouasseur-Association des Travailleurs Algériens en France). « L'handicapé immigré est victime d'un double racisme ».

**L**A SCÈNE SE PASSE À PARIS, boulevard Montmartre. La foule du vendredi soir se partage entre le Palace, le Mac Donald et la Croissanterie. Subitement, trois jeunes enfants surgissent d'un café, poursuivis par une dame échevelée. « Ils avaient la main dans mon sac, les saquds ». Les enfants s'enfuient sur le boulevard. Ils sont tous trois maghrébins. « Sale race, vocifère la dame au beau milieu du trottoir, sale race, il ne faut jamais faire confiance à ces gens-là. » Parmi les passants, peu de réactions contraires, certains approuvent ouvertement. Un policier arrive, trop tard, et soupire face aux badauds : « Eh, oui, c'est toujours comme ça ; ça court vite ».

Mais quoi, « toujours comme ça » ? Que des jeunes enfants se trouvent à minuit perdus en plein Paris ? Que les voleurs à la tire ont toujours le teint basané ? Que la délinquance tient à la « race », et non pas à la ségrégation sociale ?

Malheureusement, loin de susciter la réflexion, de telles scènes sont, par beau coup, l'occasion de renforcer leurs préjugés racistes. Racisme quotidien, ordinaire, que seule une information continue pourra faire évoluer vers le respect mutuel et la compréhension des facteurs discriminatoires qui sont, avant tout, d'ordre social.

Cela repose sur une action à long terme et une vigilance de tous les instants, d'autant plus nécessaire que certains s'emploient à diffuser une idéologie empreinte du racisme le plus ouvert.

Les exemples abondent. « La municipalité que j'anime depuis 1959 a réussi, dans la zone d'Asnières, écrit M. Maurice Bokanoswki, maire de cette commune, une opération exemplaire de rénovation et d'urbanisme : ce qui était, il y a vingt ans, un terrain vague voué aux bidonvilles et aux chiffonniers est devenu une ville de 12 000 habitants où les immeubles sont de dimensions humaines... Or dans cet environnement de qualité s'est développée une délinquance qui, je suis obligé de le souligner, est principalement due à la jeune population d'origine maghrébine... Ces jeunes après avoir, dans un premier temps, pour l'ambiance du quartier, y font régner maintenant un état d'insécurité tel qu'il risque d'engendrer des réactions dangereuses. » (1) Et de conclure : « La population risque de céder à la tentation de l'autodéfense ». De là à organiser des chasses à l'homme, où l'on « prendra sur le fait » un individu selon la couleur de sa peau, l'état de ses cheveux, de son nez, etc !...

À Nice, c'est M. Cassauto, de l'Union des commerçants du vieux Nice, qui écrit dans le Nouvel-Hédo : « Je suis moi-même petit-fils d'immigrés, comme tant d'autres ici, mais je ne supporte pas de voir mon quartier envahi par des Arabes. Ils font régner la peur, c'est pourquoi il faut les jeter dehors ! Que l'on nous débarrasse enfin des drogués, des bandits et des Arabes ! »

Le mensuel Paris Demain, des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements de Paris, fief de Jacques Dominati, établit dans son édition de janvier une chronologie de « huit mois de pouvoirs sociaux-communistes, dont voici de brefs extraits : 10 mai - François Mitterrand Président de la République... 25 mai - Mitterrand gracie un condamné à mort... 26 mai - Gaston Defferre interdit l'expulsion des délinquants étrangers. »

En bref, nous assistons à un renversement des données : les Arabes sont, par essence, délinquants et hypocrites, les juifs usuriers, les noirs cannibales et paresseux. Pour certains, ces idées sont tellement inscrites dans les mentalités qu'elles passent au stade épidermique.

(1) Lettre ouverte à M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, publiée dans « Asnières Information », décembre 81.

# LE RACISME, ÇA SUFFIT !



Photo SEMINA

Une rame de métro, six heures du soir. Deux femmes sont assises face à face, l'une blonde et l'autre brune. Toutes deux ont les mains usées par le travail. La brune lit un livre où s'étalent des caricatures arabes. La blonde lui lance depuis quelques minutes des regards haineux qui en disent long sur ses intentions. Et puis, elle éclate : « Arrête de me toucher avec tes sales mains. Rentre chez toi, tu prends le travail des Français. » Sa voisine en reste bouche bée ; qu'à t-elle fait pour s'attirer autant d'agressivité ? Cette fois, les voyageurs prendront sa défense : la ficelle était trop grosse. Et qui n'a pas assisté dans le métro parisien aux réactions d'un vieux gratuitement excité contre les cheveux longs et le bleu jean d'un

catégorie ? Définitivement classés dans la catégorie « fous en liberté », ces agressifs des heures de pointe finissent par faire rire ou par susciter la pitié. « Ma foi, c'est la vie, la solitude, les malheurs », se dit-on tout bas. Malheureusement, ceux-là mêmes qui sont prêts à l'indulgence pour leurs compatriotes en proie à la névrose, se découvrent tout à coup une âme de justiciers implacables lorsqu'il s'agit de personnes d'une origine ethnique différente.

Ainsi, force est de constater que le racisme n'est pas mort, et loin de là, avec l'élection en France d'un gouvernement de gauche. Le danger consiste à se démobiliser en considérant que désormais, un Etat tout-puissant et protecteur éliminera ce fléau

des mœurs à coup de législation, commissions, intentions et décrets, sous la surveillance d'une poignée d'associations antiracistes bien rodées. Qui pourrait croire à une telle utopie ?

Deux remarques s'imposent : en premier lieu, rien ne remplace le travail en profondeur, la vigilance quotidienne des militants. Un mouvement sans adhérents perdrait sa raison d'être. Or, les dizaines de lettres et de coups de téléphone que le MRAP reçoit chaque mois de témoins ou de victimes de propos ou d'actes racistes, les affaires dont la justice a été saisie démontrent clairement que tout reste à faire, même si l'action en faveur des travailleurs immigrés, par exemple, ne relève plus de l'état d'urgence en vigueur sous le gouvernement précédent (voir encadré).

Les procédures de régularisation des travailleurs « sans papiers », freinées aux niveaux les plus divers, souvent par des fonctionnaires opposés à la nouvelle politique gouvernementale, ont été en ce sens très instructives. Dans de nombreux cas, l'intervention des comités locaux du MRAP, et de leurs adhérents, a pu considérablement aider ces travailleurs « déclassés » à obtenir enfin un statut digne de ce nom.

En second lieu, s'il faut d'abord regarder ce qui se passe chez soi et faire le ménage sur son propre pas de porte, il convient également de soutenir la lutte de ceux qui refusent la discrimination raciale dans d'autres pays du monde.

L'année 1982 est celle de la lutte contre l'apartheid. Cette pratique d'un autre âge existe malheureusement encore en Afrique australe.

Elle est souvent cautionnée directement ou indirectement par des nations occidentales. Noirs, Indiens, métis, des millions d'individus sont ainsi rejetés en vertu de critères faits de haine et de sang.

Dans ces conditions pourquoi rejoindre la conspiration du silence et se replier dans une attitude de « collaboration » muette ? Dans l'autobus, dans le métro, dans les files d'attente des « sans-papiers », où la matraque est facile, ou bien lorsqu'une bombe explose dans une synagogue, faut-il penser « tout va s'arranger » par la grâce d'une situation politique favorable, ou faut-il crier une fois de plus : « Le racisme, ça suffit ! » ■

## Travail

À Paris, c'est la société d'intérim Intertra qui, parce qu'elle refuse de fournir un emploi à une jeune Martiniquaise, Mlle Clio, envoyée par l'A.N.P.E., a été traduite devant la Justice, le 10 février dernier, devant la 17<sup>e</sup> Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Le motif de ce refus d'emploi : pas de personnes de couleur. Le MRAP s'est constitué partie civile aux côtés de Mlle Clio, qui verra sa défense assurée par Me Elmane Kane.

La publication « Le Marché du Travail », dans son numéro 1556 du 15 janvier 1982, a fait paraître deux annonces d'offre d'emploi discriminatoires. L'une d'elles précisait : « ... se présenter avec certificats de travail et carte d'électeur ». Me Aubin-Durman porte plainte au nom du MRAP.

Le Régional du Nord de l'île de France titre à propos d'une grève à l'usine Hutchinson de Perzan. « Des ouvriers étrangers empêchent les Français de travailler. La direction de l'usine a accepté de négocier avec les émigrés (44 % des effectifs) à condition que les portes soient ouvertes et que les ouvriers français puissent travailler sans contrainte. »

## Loisirs

À Nîmes, le gérant du Café des Fleurs, le 27 avril 1978, avait refusé de servir un Maghrébin. Ici on ne sert pas les Arabes. Une plainte avait été déposée et l'affaire a été appelée devant le Tribunal correctionnel de Nîmes, le 18 février 1982. Me Antoine Garcia assure la défense du MRAP.

À Fiers, à la suite des incidents qui ont nappé, en novembre 81, de jeunes Français musulmans au service d'ordre de la boîte de nuit Les Mille Feuilles, le MRAP, représenté par Me Bouffartigue, s'est constitué partie civile aux côtés des victimes de cette discrimination et a porté plainte pour refus de services et injures publiques envers des particuliers.

Le gérant du Bar des Artistes, qui, le 31 août 1980, avait lâché son chien contre un rabbin et cinq de ses frères de la synagogue voisine, en proférant à leur encontre des injures antisémites, a répondu de ses agissements le 23 février 1982 devant les magistrats de la 17<sup>e</sup> Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris. Le MRAP, qui s'était constitué partie civile aux côtés de deux des victimes, a été représenté par Me Bruno Ryterband.

## Rien ne va plus...

### Menaces

Courant janvier 82, des individus se réclamant du groupe Charles Martel, à Marseille, ont proféré à l'encontre de nombreuses personnes, dont des membres du MRAP, des menaces de mort. Me Catherine Meffren, du Barreau de Marseille a porté plainte au nom de notre Mouvement.

M. Derouineau, responsable d'un centre de loisir dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris n'a aucune sympathie pour les personnes de couleur. Un matin, sous prétexte que sa mère n'avait pas réglé la cantine (elle avait en réalité bénéficié d'une dispense de la mairie qui n'avait pas été transmise), il refuse l'entrée du centre à la petite Joyce, six ans, camerounaise.

La contrainte de service, alertée par les pleurs de la petite fille accroupie sur le trottoir, intervient pour qu'elle soit admise.

Le lendemain, sa mère rencontre le directeur et lui fait remarquer son attitude un peu trop dure pour 72 F. Réponse : « Sale négresse, si tu n'es pas contente tu n'as qu'à retourner chez toi, doublée d'un coup de poing sur l'œil. La mère a porté plainte. La fille fait des cauchemars. »

Non, il ne voulait pas faire le coup de la panne M. Choupas, quand, par une belle nuit de septembre, sa voiture cale sur la N 1. Plus d'essence : le voilà parti avec sa femme, sa fille et son beau-frère à la recherche d'une station ouverte.

Ils en trouvent une « toute illuminée avec trois hommes et deux chiens ». Jerrick à la main, M. Choupas demande deux litres d'essence - c'est fermé, et c'est pas pour vous que je vais rouvrir - dit l'homme en fermant la porte.

M. Choupas n'aurait pas dû insister : coups de pieds et de poings doublés d'injures racistes.

### Logement

À Nanterre, une agence immobilière avait refusé de louer à Mlle Missipo un appartement. Motif : cette personne est de couleur. Mlle Missipo a porté plainte et le MRAP représenté, par Me Elmane Kane, s'est constitué partie civile à ses côtés.

L'affaire a été plaidée le 28 janvier dernier devant la 11<sup>e</sup> chambre du Tribunal de Grande Instance de Nanterre.

À Metz, les propriétaires du logement d'un couple de Français-Martiniquais leur rendent la vie impossible : pas le droit d'étendre leur linge dans la cour, où leur deux enfants sont interdits de jeu ; à partir de 21 h ou pendant la sieste des enfants, le propriétaire tape au plafond, protestant qu'il y a du bruit, puis vient sonner à la porte, ce qui lui donne l'occasion de découvrir le fond de sa pensée : « Sale négre retourne dans ta brousse, vous venez manger le pain des Français. »

Le locataire a porté plainte, pour éviter le pire.

LISEZ  
Différences

## JEMSI

24 rue Beauregard 75002 Paris

BIJOUX, BRILLANTS  
ARGENTERIE ANCIENNE ET MODERNE

43, rue Saint Placide  
75006 PARIS

548.22.51

R.C. Paris 59 A 1884

L. MOST  
OCCASIONS

ACHAT - VENTE ET EXPERTISE

## Ets NORRY

249, rue Saint-Denis  
75002 Paris - Tél. 233.96.84

## DU PAIN SUR LA PLANCHE...

**L**A DU PAIN SUR LA PLANCHE, le comité local qui vient de se créer à Mulhouse : selon un sondage du journal *L'Alsace*, 83 % des personnes interrogées déclarent qu'il y a trop d'étrangers dans la ville. Etant donné que Mulhouse compte 20 % de population immigrée, faut-il en conclure qu'au moins 3 % des habitants considèrent qu'ils sont eux-mêmes de trop ? On préfère croire que l'échantillon interrogé n'est pas représentatif. Et qu'il le sera moins encore grâce à l'action du comité local qui est sous la responsabilité de Michelle Petitjean et de Francine Sételen. Jean-Pierre Garcia était présent pour la création du comité.

Au Puy la création du comité local a été animée par Alain de Goer, le 30 janvier. Président du comité départemental du Puy-de-Dôme, ce dernier a mené et mène encore une campagne acharnée — et efficace — pour la diffusion de Différences.

Les militants de Bourges ont tenu à marquer la création de leur comité départemental (Cher) par une soirée débat autour du film *La Dernière tombe à Dimbaza*. Nicole Kahn et Christian Bourkel, du Bureau National, animaient le débat dans la capitale berrichonne, où J.-C. Fondras, président du comité, et ses amis sont confrontés à une inquiétante montée du racisme.

Notons encore la création prochaine (si tout va bien) de deux comités du Mrap à Béziers et à Cannes.

## Le MRAP riposte

**A**SAINTES des projections de films avec débat (notamment le film *Elise ou la vraie vie* qui a rassemblé 400 personnes), ainsi que des conférences ont connu un succès certain. A l'heure actuelle, le comité apporte son soutien actif à un jeune immigré victime d'une agression raciste dans son école. Il a décidé également d'entreprendre une action contre une agence matrimoniale et de s'intéresser au problème des Gitans dans la commune. Contact a été pris avec le Conseil municipal pour discuter des questions concernant ces derniers.

Riposte encore de la part du comité d'Amiens qui a déposé une plainte contre un tract révoltant de *L'OEuvre française* parlant notamment du « pillage et de l'agression de la France » par les travailleurs immigrés (Voir D. et L. n° 405).

A la demande de plusieurs personnes le comité d'Asnières-Gennevilliers-Villeneuve-La Garenne a entamé une action contre les déclarations racistes du maire d'Asnières, Michel Maurice Bokanowski, lors d'une réunion du Conseil municipal. Affaire à suivre.

## Le MRAP dans la presse

« **F**LEMMINGITE AIGUE ». Voilà le prétexte que deux internes de l'hôpital de Creil avaient pris pour maltraiter sauvagement M. Boubaya, un travailleur algérien, qui est mort deux jours plus tard d'une rupture d'anévrisme. Le MRAP s'est porté partie civile contre les deux médecins racistes, inculpés de « non-assistance à personne en danger ». Le comité de Creil a organisé une projection du film « Le Cercle », le soir du jugement. Le comité 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> de Paris organisera une soirée projection-débat avec le même film et en présence de son réalisateur, le 2 mars, à 20 h 30, à Paris, 66, bd Saint-Michel.

Après les incidents qui se sont produits dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris-18<sup>e</sup>, entre travailleurs immigrés et forces de l'ordre, le MRAP a publié un communiqué rappelant que ces événements « reflètent la précarité que connaissent encore certains immigrés, désespérant de voir stabiliser leur situation administrative et leurs conditions de vie et d'habitat ».

Le comité de Saint-Quentin, dans un communiqué, se déclare indigné par l'incendie volontaire de la mosquée située sous l'Eglise Paul-VI, au quartier des HLM Vermand. Le comité d'Angoulême s'inquiète de la « multiplication d'inscriptions à caractère raciste ou néo-nazi qui souillent les murs de la région ».

## Assemblées régionales

**L**ES ASSISES de la région Auvergne se sont tenues à Issoire, le 16 janvier : une quinzaine culturelle de l'Amitié entre les Peuples y a été préparée. Signalons aussi la tenue des assises régionales de Bourgogne Franche-Comté, celles d'Aquitaine où était présent René Mazenod, secrétaire national, celles de Provence Côte-d'Azur, avec Jean-Pierre Garcia, celles de la région 92-Nord, à Gennevilliers, et enfin l'Assemblée générale parisienne qui a eu lieu le 30 janvier.

## Activités culturelles

**Q**UINZE JOURS d'animation, co-organisés par le MRAP, se sont déroulés, du 30 novembre au 15 décembre, à Poitiers, sur le thème de l'immigration, du racisme et des expulsions. La manifestation était intitulée « *La Mal Vie* ». Sur les 15 jours plus de 10 000 personnes ont pu être rassemblées autour de films, de débats, d'expositions et d'animations diverses. L'initiative a eu un large écho dans la presse, tant écrite qu'audiovisuelle et elle a donné lieu à la publication d'un document. Voilà une initiative qui peut servir d'exemple à d'autres comités locaux.

Il faut également rappeler l'action du MRAP de Clermont-Ferrand, qui avec la collaboration du CRDP, organise une Quinzaine culturelle de l'Amitié entre les Peuples, du 2 au 23 mars (Voir D. et L. n° 407).

Les Comités parisiens préparent, eux aussi, la semaine autour du 21 mars. Un programme détaillé des initiatives prévues sera publié dans le prochain numéro de *Droit et Liberté*. Mais on peut d'ores et déjà signaler l'exposition photo consacrée à l'Amitié entre les Peuples, qui sera présentée au Métro Châtelet-Les Halles, du 12 au 28 mars.

## Radios

**R**ADIO-SOLEIL : Face aux problèmes graves que rencontre cette radio locale qui s'adresse aux minorités ethniques de la capitale et aux émissions de laquelle le MRAP a déjà plusieurs fois participé nous ne pouvons qu'exprimer notre soutien. La fréquence de *Radio-Soleil* : 98,2 Mhz.

Le comité local du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris signale qu'il participe à l'action de *Fréquence Montmartre*, radio locale qui émet sur 95 Mhz.

Le comité Asnières-Gennevilliers-Villeneuve-la-Garenne, quant à lui participe aux émissions de *Radio G*, dont il est le co-fondateur. La fréquence : 92,2 Mhz.

Enfin le comité de Castres a également participé à la création d'une radio-locale.

A Paris, Albert Lévy, secrétaire général du MRAP a participé à une émission sur le racisme et les droits de l'Homme à Radio-Communauté.

Christian BOURKEL

## GROS PLAN

## Allez Castres !

**A**CASTRES, le 25 janvier dernier, se déroulait la fête de clôture de la Quinzaine de la culture maghrébine, dont le comité local du MRAP avait pris l'initiative, en collaboration avec la municipalité et quinze autres associations.

A travers des concerts, des expositions, des conférences, un week-end de cinéma, ces deux semaines d'animation ont permis de faire connaître la culture de plus d'un million d'habitants de cette ville, originaires du Maghreb.

## « Thé menthe »

Ainsi, une conférence sur la calligraphie arabe, par le peintre Massoudy (qui a réalisé l'affiche du MRAP « *Tous les hommes naissent égaux* ») et une exposition de ses œuvres ont mis en valeur un art encore trop méconnu.

Des élèves et enseignants du lycée de Castres ont monté dans le foyer culturel une exposition sur le Maghreb, avec des panneaux sur l'histoire de cette région, des objets d'artisanat, des photos, etc.

Une école maternelle organisait aussi une présentation de la culture maghrébine et un « thé à la menthe » avec les mères des écoliers. Cette initiative a permis aux enfants issus de l'immigration d'expliquer leur mode de vie à leurs camarades, et à ceux-ci d'appren-

dre à apprécier les traditions d'autres pays. Les réactions positives relevées par les institutrices prouvent combien la découverte des autres civilisations dès l'enfance est essentielle à l'éducation antiraciste.

Ainsi, pendant 15 jours, d'une librairie, dont le propriétaire est membre du MRAP, aux lycées, des écoles maternelles aux salles de concert, de la bibliothèque au cinéma, Castres a été plongé dans l'univers maghrébin.

C'est là peut-être la plus grande réussite du comité, qui a pu ainsi inciter plusieurs structures, privées ou publiques, à participer, chacune dans son domaine, à la lutte pour l'amitié entre les peuples.

Pour terminer, mille personnes se sont réunies à la salle Gérard-Philipe, le 25 janvier, pour un couscous préparé par les femmes maghrébines de la ville, et un concert du groupe Idir, dont la très belle musique a enthousiasmé le public. Cette journée de fête et de danse a permis un rapprochement des communautés de la ville et constituait une excellente clôture de la Quinzaine. Monique Fauré et Sylvette Cnudde, animatrices du MRAP à Castres, se déclaraient elles-mêmes surprises de ce succès et pensaient déjà à la Fête de l'amitié du 21 mars.

Souhaitons que ce comité actif et plein d'imagination renouvelle à cette occasion une telle avancée pour la lutte anti-raciste.

Pierre-Henri JARREAU

## Ce mois-ci

**15 janvier.** Me Wagner, avocat, responsable du comité local de Strasbourg nous informe des difficultés rencontrées par la communauté tsigane dans une mairie proche de Strasbourg et de l'intervention du comité du Mrap auprès des différentes autorités à ce propos : élus, préfecture, etc.

**18 janvier.** Mme Grunfeld, responsable du comité du Mrap de Gray confirme l'organisation dans le cadre du 21 mars d'une journée intitulée « Immigration et Tiers Monde » à Vesoul, le 11 mars prochain. Projection d'un film, exposition, débat avec la population de Vesoul en liaison avec une association de soutien aux travailleurs immigrés : l'A.S.A.T.E. Le samedi 20 mars et le dimanche 21 mars, le comité de Gray proposera deux journées d'animation et une fête de l'amitié entre les peuples, film, musique, etc.

**20 janvier.** Soirée à la Maison de la Culture de Bobigny consacrée au film nazi « Le juif Süß ». Etant donné l'affluence, deux projections sont nécessaires, suivies chacune d'un débat.

**23 janvier.** R. Mazenod participe à Mont de Marsan à l'assemblée régionale de l'Aquitaine où se retrouvent les comités de Bordeaux, Bayonne, St Jean de Luz, Oléron St Marie et Pau. Réunion très fructueuse où il a été décidé de mettre sur pied une structure régionale permanente.

J.P. Garcia représente le Secrétariat National du Mrap à l'assemblée régionale Provence-Côte d'Azur. De très nombreuses questions furent abordées dans le cadre de la préparation du congrès par les comités locaux présents, à savoir Montpellier, Marseille, Nice, Aubagne et Avignon.

L'ensemble des comités locaux sont partisans d'une intervention ponctuelle du Mrap aux autres différences mais sont partisans d'une intervention ponctuelle du Mrap à chaque fois qu'une discrimination visant les homosexuels, les handicapés ou les femmes, par exemple, intervient.

**28 janvier.** René Mazenod s'entretient avec 3 militants italiens de la C.I.S.L. pour parler de la nouvelle situation des immigrés en France.

**29 janvier.** Rencontre pendant 2h avec une vingtaine d'éducateurs de « l'éducation surveillée » pour leur parler de la législation sur

## Le ministre de la Solidarité chez les Gens du voyage

**Le 22 décembre 1981,** Mme Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité Nationale, s'est rendue sur les terrains de Plaisir et de Trappes pour rencontrer les Gens du Voyage.

A Plaisir, sur le terrain provisoire (où il n'existe qu'un point d'eau), le ministre a abordé de front quelques-uns des problèmes les plus cruciaux des itinérants.

Elle a discuté avec les femmes de voyageurs à l'intérieur des caravanes ; puis elle a visité l'école maternelle implantée sur le terrain.

Pour clôturer cette journée, une table ronde était organisée, au Grenier à sel de Trappes. Là se sont retrouvés autour de Mme Nicole Questiaux, des élus locaux et des représentants des Gens du voyage.

Du discours prononcé par le ministre, nous avons extrait les points suivants :

... « Les Gens du voyage sont, parmi les catégories que notre société met en marge, une des plus défavorisées, une des plus méconnues. Ce n'est pas seulement la pauvreté qui vous marque, c'est l'exclusion... Votre manière d'être et de vivre est perçue comme une menace, comme un trouble à l'ordre établi... Qui se souvient que les Tsiganes ont été, autant, sinon plus que d'autres groupes, les victimes du nazisme ?... Je vous le dis, les pouvoirs publics entendent réagir. La solidarité nationale doit passer à travers vous... Vous avez trop souvent senti l'humiliation... d'être le citoyen qui connaît des Pouvoirs Publics surtout la police... »

Un certain effort a été fait dans le domaine scolaire, sanitaire et social. Il sera poursuivi... J'entends permettre la réalisation d'aires plus légères, à taille humaine... Mon vœu c'est d'aboutir à une très large libéralisation à l'égard des titulaires des livrets et à un desserrement important des règles en ce qui concerne les carnets...

*Il faudra nous attaquer au problème du stationnement, éliminer les interdictions discriminatoires dont vous faites l'objet auprès d'un certain nombre de communes ; revoir le problème de la commune de rattachement... C'est au plein sens du terme, une tâche de solidarité nationale : les Gens du voyage doivent pouvoir vivre dans notre communauté nationale, non comme des marginaux, pas même comme des assistés, mais comme des citoyens, c'est-à-dire des hommes et des femmes libres et responsables. Nous avons la volonté politique d'aller dans ce sens, et vous nous y aiderez ».*

François Chiron  
René Neveu



l'immigration, des problèmes des immigrés et de l'action du Mrap.

**2 février.** Débat sur l'immigration et la situation des travailleurs immigrés après le 10 mai à l'Ecole de Formation des Educateurs Spécialisés (Institut Parmentier), animé par René Mazenod.

Conférence de presse au siège du Mrap pour la présentation du 2<sup>e</sup> Festival de cinéma d'Amiens.

**6 février.** Une délégation du Mrap participe à la manifestation organisée par le PC pour commémorer le massacre de Charonne et à celles organisées par la CGT, la CFDT et le PS le 8 février.

Dans le cadre de la préparation du colloque « Expression et répression des différences », débat sur le thème « racisme et sexisme » avec la participation d'A. Lévy et R. Mazenod.

**15 février.** Débat sur le racisme et l'immigration devant des élèves de 2<sup>e</sup> année de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Antony, animé par Albert Lévy.

## FICHE DOCUMENTAIRE

### Films

#### Cinéma et Tiers-Monde

##### Le Laager

16 mm. 55 minutes, couleurs, de Peter Davis.

##### Des générations de résistants

55 minutes, même auteur. Ces deux films produits par l'O.N.U. analysent, d'une part, l'idéologie des Blancs, racistes au pouvoir en Afrique du Sud et, d'autre part, la longue résistance du peuple africain face au colonialisme néerlandais et anglais pour sa liberté. (1).

##### La dernière tombe à Dimbaza

De Nana Maomo et collectif de réalisateurs anonymes, 16 mm, 1 heure, couleurs.

Un grand classique sur l'apartheid au quotidien. Réalisé avant les événements de Soweto, il n'intègre pas la lutte de libération nationale. Toutefois, l'acuité du regard porté sur la société sud-africaine est telle qu'il reste toujours d'actualité. (1).

##### Ceddo

De Sembene Ousmane (Sénégal) 16 mm, couleurs, 1 h 30. La résistance de la société africaine traditionnelle et animiste face à la pénétration de l'Islam et du catholicisme au 17<sup>e</sup> siècle. I.S.M. (2).

##### Bako l'autre rive

De Jacques Champreux (1978), 16 mm, noir et blanc, 110 minutes (Franco-sénégalais).

Un film remarquable soulignant les causes de l'immigration africaine et tous les dangers qu'affrontent les « sans papiers » et les clandestins. I.S.M.

##### Tyabu Biru ou « La circoncision »

De Moussa Bathily, 1 h 30, couleur, 16 mm (Sénégal).

Le passage de la société traditionnelle africaine à la société moderne et les problèmes économiques rencontrés par des villageois de Tyabu notamment à l'occasion de la cérémonie traditionnelle de la circoncision d'adolescents : l'endettement des familles qui veulent conserver la tradition... Coopé. (2)

##### Insiang

De Lino Brocka (Philippines), 16 mm, couleurs, 1 h 35.

Insiang est une jeune fille de 17 ans qui vit avec sa mère dans les faubourgs de Tondo (Philippines). La misère, la violence, l'univers quotidien des bas quartiers d'une ville des Philippines. C'est un film tout en nuances qui présente des personnages solidement campés. Un très grand film. M3M (2)

##### Blacks Britannica

De David Coff, 16 mm, couleurs, 57 minutes.

Ce film pose le problème de l'exploitation des Noirs en Grande-Bretagne, des ghettos de Londres et Birmingham...

# ASCOT

SARL au capital de 40.000 F.

23, rue Etienne Marcel 75001 Paris

☎ 236.37.80

Magasin de vente : Passage du Caire 75002 Paris ☎ 508.59.32

## EDUCATION : TOUS EGAUX ?

**M**ALGRE quelques améliorations récemment apportées au système éducatif français, tout n'est pas rose au pays de Charlemagne. Une délégation du MRAP a récemment rencontré le ministre de l'Éducation nationale, M. Savary, et exposé ses opinions sur les points les plus sensibles, faisant ainsi écho aux déclarations du ministre qui fixait pour mission à l'Éducation nationale « l'égalité d'accès au savoir et à la culture dans le respect des différences ».

« En premier lieu, la transformation de notre société en une société pluri-ethnique et pluri-culturelle nécessite la mise en place d'une pédagogie adaptée », a souligné l'abbé Jean Pihan, vice-président du MRAP, au cours de cette rencontre.

Les moyens à employer existent, ils sont même définis dans un certain nombre de textes, mais leur mise en œuvre suit trop lentement.

L'école maternelle paraît être le meilleur endroit dans l'échelle scolaire pour, d'une part former les futurs écoliers, et d'autre part, combattre les préjugés raciaux, car l'enfant ne naît pas raciste, il le devient.

Or, il ressort que bien souvent, les moyens quantitatifs et qualitatifs manquent (effectifs, nombre de classes, crédits). La situation des écoles maternelles dans certains quartiers et villes (voir encadré) est purement catastrophique. Elle va de pair avec une discrimination sociale, voire raciale, et la création des Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) pour les plus défavorisés reste trop partielle pour que des solutions vraiment appropriées soient apportées.

Cette mise à l'écart des enfants issus de milieux défavorisés ne saurait s'arranger au cours de la scolarité, mais a plutôt tendance à s'aggraver avec, par exemple, « les filières » instituées par la loi Royer de 1971, qui orientent les « laissés pour compte » vers des voies de garage comme les classes de Pré-Apprentissage (CPA), sans diplôme final. En effet, les CPA mettent en stage des enfants de 14/15 ans. Moins de 30 % d'entre eux obtiennent un contrat d'apprentissage à 16 ans. Par ce biais, 180 000 jeunes de moins de 16 ans occupaient en 1980 un emploi non rémunéré.

De nombreux fils et filles d'immigrés sont touchés par ces mesures. En Seine-Saint-Denis, sur 2 500 élèves du SES (prévu à l'origine pour les enfants handicapés), 2 000 sont des enfants de travailleurs immigrés, défavorisés car souvent non-francophones (y compris un certain nombre de Français des DOM-TOM).

Les problèmes d'ordre culturel (langue, mode de vie) sont totalement négligés. Beaucoup d'autres anomalies resteraient à citer, comme l'introduction de l'anglais en 4<sup>e</sup> qui leur barre l'entrée au LEP, l'absence de structure d'accueil au niveau des collèges, la carence en personnel de surveillance, ce qui livre les enfants à la rue... Abrogation de la loi Royer, de la loi Haby, amélioration des conditions d'entrée des étudiants étrangers dans les universités (voir encadré), les réformes de fond sont urgentes et les besoins énormes pour que « étranger » ou « fils d'étranger » ne sont plus synonyme d'échec.

### Le Mans : court-circuit à la FAC

*Le sous-équipement et l'insuffisance des budgets d'entretien – dus à un désengagement financier de l'Etat ces dernières années – ont amené une profonde crise du logement à la Cité Universitaire du Mans. En outre, la population locale, peu sensibilisée, accueille difficilement des étudiants.*

*Ces problèmes se sont cristallisés au début de l'année sur le cas de deux étudiants congolais récemment arrivés au Mans et qui, faute de logement, rencontraient des difficultés à obtenir des documents bancaires ou des titres administratifs.*

*Le directeur du CLOUS, déjà connu pour ses propos plus qu'ambigus en matière d'accueil des étudiants étrangers, a, cette fois encore, refusé le dialogue et mis le feu aux poudres en déclarant par téléphone au journal Ouest France qu'il avait un problème « d'invasion par le Maroc et de drogue ». On peut d'ailleurs noter que la proportion d'étudiants étrangers au Mans (8,5 %) est inférieure à la moyenne nationale (12 %).*

*Les étudiants étrangers du Mans ont géré eux-mêmes le conflit, et le MRAP leur a apporté son appui en intervenant à plusieurs reprises auprès des médias, du Préfet, de son avocat et à la Fac (débat, projection, etc.) : 8 logements ont été finalement attribués, les HLM ont débloqué des appartements.*

*Les propos du directeur du CLOUS ont été retirés avec des excuses publiques.*

### A la Goutte d'Or (Paris 18<sup>e</sup>) : maternelle en péril...

*L'école maternelle de la rue Saint-Luc est tout à fait représentative d'une école de quartier à forte proportion d'enfants d'immigrés appartenant aux classes socio-professionnelles les plus défavorisées.*

*Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur 300 enfants scolarisés, 206 appartiennent à des cultures étrangères et, parmi eux, 150 sont non-francophones. Six mois après la rentrée, 79 enfants sont encore sur une liste d'attente. Dans le quartier de la Chapelle-Goutte d'Or, ils sont en tout 485, dont certains ont entre trois et quatre ans, à attendre qu'on veuille bien leur ouvrir les portes.*

*On peut aisément imaginer les conséquences préjudiciables qu'une telle réalité peut avoir sur l'avenir de ces enfants qui arrivent en classe déphasés par rapport aux autres et ayant déjà accumulé des retards.*

*Peut-on parler d'égalité des chances quand on sait que 77 % de ces enfants sont des enfants d'immigrés ?*

*Côté effectifs, la situation se dégrade : avec 30 élèves par classe, les maîtres se heurtent à des difficultés croissantes, surtout en ce qui concerne le langage.*

*Les contacts avec les parents ne sont guère facilités par leurs conditions de vie, souvent très ingrates. Il n'est pas rare de voir vivre 7 ou 8 personnes dans 15 m<sup>2</sup>. Ces mêmes familles ont été souvent victimes de la spéculation immobilière et menacées d'expulsion.*

*Dans de telles conditions, l'espace scolaire est une nécessité afin de donner à ces enfants au moins un lieu où ils puissent se mouvoir et s'exprimer.*

*La réalité dans ce quartier parisien est si grave que les services pédagogiques l'ont inclus dans une zone d'Éducation Prioritaire. Mais avant la mise en place des nouvelles mesures, l'urgence demeure.*

*L'enfant est ici, encore une fois, la principale victime d'une réalité socio-économique délabrée.*

## FICHE DOCUMENTAIRE

### Cinéma algérien ■ Films

#### Le vent des Aurès

1966, noir et blanc, 95 mn.

L'histoire d'une famille algérienne détruite par la guerre. Le père est tué au cours d'un raid. Le fils travaille le jour dans les champs et le soir il parcourt le « Djebel » pour alimenter les Fellaghas en vivres. Un jour il est arrêté. Sa mère va commencer alors une longue recherche, de camp d'internement en camp d'internement, pour le retrouver. ISM. (2).

#### Omar Gatlatou

1977, couleurs, 70 mn.

Omar, jeune Algérois, nous fait découvrir sa vie. Célibataire, il partage avec une nombreuse famille un logement exigu. Son travail à l'office de répression des fraudes ne semble pas le passionner. Il comble le vide de son existence par une passion pour la musique « chaabi » (musique populaire algérienne). Un jour par hasard, il découvre sur l'une des cassettes qu'il a échangées la voix d'une femme inconnue dont il tombe amoureux. Il part à sa recherche et à sa rencontre... ISM/Oroleis/Flec (2).

#### Le Charbonnier

1972, noir et blanc, 100 mn, de Ahmed Bouamari.

Belkacem vit de la vente du charbon de bois. Son existence devient de plus en plus précaire à la suite de l'utilisation massive du gaz dans les campagnes. Ses problèmes d'argent vont exacerber les contradictions dans son

couple. Belkacem, prisonnier d'une certaine morale traditionnelle, refuse que sa femme travaille malgré l'aide que ce salaire pourrait apporter à leur foyer. Elle ne cédera pas... ISM/Oroleis (2).

#### Hassan Terro

1968, noir et blanc, 90 mn. De Lakhdar Hamina

Ce film se situe au plus fort de la guerre d'Algérie. Hassan, petit employé au caractère peureux, a un problème : il ne sait pas dire non. Il se trouve ainsi entraîné dans une série d'aventures tragico-comiques. Il sera pris par tout le monde comme un dangereux terroriste.

Excellent film comique avec l'irrésistible Rouiched dans le rôle principal. ISM (2).

#### Ali au pays des mirages

1979, couleurs, 110 mn. De Hamed Rachdi.

Ali, jeune immigré algérien, observe les Français à la jumelle du haut de sa grue, tout en partageant la vie de ses compatriotes à Paris.

Mais deux événements vont modifier sa condition : il gagnera à la Loterie et il sera accusé injustement de la mort d'un vieil homme.

Il se rendra alors compte qu'il n'échappera pas à sa condition. ISM (2).

(1) Films disponibles au MRAP.

(2) Producteurs. Adresses disponibles au MRAP.